



Charte de Bientraitance de la Ferme Européenne des Enfants

La Ferme Européenne des Enfants est une association (Loi 1901) qui œuvre depuis plus de 30 ans, pour l'accueil d'enfants venus du monde entier pendant les vacances scolaires, mais aussi de classes de découverte. Sa raison d'être est d'accueillir les enfants dans un environnement serein, en toute confiance et laissant toute sa place à la découverte de la nature, des autres et de soi-même. Pour que notre lieu d'accueil soit le plus sûr et bienveillant possible et centré autour de l'enfant et de ses besoins, chaque adulte intervenant sur le lieu signe la charte de bientraitance suivante.

1. En tant qu'adulte, je me situe à la bonne place :

La Ferme Européenne des Enfants propose un espace d'accomplissement pour chaque enfant, au sein d'un cadre collectif. Cela demande de garantir à chaque instant une relation éducative saine, comprenant :

- **De l'équité** : chacun a une place dans le groupe, les adultes mesurent l'importance de leur positionnement en tant que référents et savent garder une juste posture en respectant l'équité entre chaque enfant.
- **Du respect** : Chaque enfant a droit à sa dignité, à son intimité et à son intégrité. Les animateurs savent fixer les limites et prohiber tout châtiment corporel sous couvert de "sanction", toute humiliation, tout comportement sexualisé.
- **De l'autorité partagée** : Les adultes veillent à chaque comportement inadapté à réfléchir à la situation en équipe. Ils savent sanctionner sans punir, en responsabilisant (par exemple, une "réparation" réfléchie avec l'enfant plutôt qu'une privation excluante). Ces attitudes permettent de ne pas réduire l'enfant à un comportement et de lui faire faire confiance dans son aptitude à la vie en collectif.

2. En collectif, un espace est garanti pour chacun :

La Ferme Européenne des Enfants accueille en vacances un groupe constitué à l'échelle de la semaine au sein duquel chaque enfant et chaque adulte se sent suffisamment bien pour être libre de s'exprimer sans avoir peur d'être jugé. Cela demande :

- **De l'attention** : Chaque enfant trouve écoute et empathie et a la possibilité d'échanger sur ses sources d'inquiétudes. Les adultes encouragent entre eux la remise en question de tout comportement non apprécié et prennent au sérieux les rumeurs ou soupçons : ils savent alerter et dénoncer toute maltraitance ou abus.

- **De la confiance** : Les adultes croient en chaque enfant et ils veillent à valoriser leurs talents, ce qui constitue le coeur du projet pédagogique de la FEE. Ils ont conscience que tout individu, eux y compris, est perfectible, en évitant l'étiquetage d'un enfant eu égard à un comportement.

3. Je suis responsable de ma réputation et suis conscient de mes actions :

Pour que la bientraitance envers les enfants puisse également se jouer à l'échelle des adultes, chacun doit pouvoir évoluer dans un contexte sécurisant et un cadre de confiance. Cela demande de la vigilance de la part de la direction de la FEE, mais aussi :

- **De la crédibilité dans l'exemplarité** : Les adultes cherchent avant tout à mettre en cohérence leurs paroles et leurs actes et sont capables de reconnaître leurs erreurs. Ils sont attentifs à créer une relation de confiance avec chaque enfant, mais aussi avec l'équipe de la FEE.
- **De la lucidité** : Un adulte évite de se retrouver seul avec un enfant et sait repérer les situations de fusion, chez soi-même et chez les autres adultes. Il sait garder la juste distance, comprendre les besoins affectifs de l'enfant en fonction de leur âge et y répondre de manière adaptée.

4. La sécurité des enfants passe en premier :

Il est bien évident que la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis à la Ferme Européenne des Enfants est la priorité première de l'encadrement adulte, dans les ateliers pédagogiques comme dans la vie quotidienne. Pour ne pas être perçue comme une contrainte limitante, cette sécurité demande :

- **De la vigilance** : Les adultes veillent à la sécurité physique, psychologique et affective de chaque enfant, en respectant les temps d'astreinte et en évitant absolument les défauts de surveillance (laisser les enfants seuls). Ils sont aussi un moment pour chaque adulte pour faire vivre son rôle éducatif et pédagogique.
- **De la transparence** : Les animateurs ont une relation de confiance avec le directeur et l'équipe permanente de la FEE. Ils communiquent avec des moyens et des méthodes appropriées. Ils informent suffisamment des situations concernant les enfants, notamment ce qui a trait à leur sécurité.

La Loi : un incontournable en séjours de mineurs

Les accueils de mineurs comme notre lieu d'accueil sont strictement encadrés par la Loi, notamment par le Code de l'action sociale et des familles. Ce cadre légal permettant de faire vivre notre projet pédagogique dans un cadre bientraitant et de protéger les enfants accueillis, les éléments de cette Charte sont impératifs et doivent être partagés et signés par l'ensemble de l'équipe.



La Ferme Européenne des Enfants

Signature :